



**Communiqué de presse**  
***Cérémonie de citation - parc du Moulin-Seigneurial-Papineau***  
**Pour diffusion immédiate**

**Papineauville, le 15 juin 2022** – À l’occasion du 200<sup>e</sup> anniversaire de la construction du moulin seigneurial, la municipalité de Papineauville en concertation avec le Comité culturel de Papineauville, tiendra le 24 juin 2022, à 13:30, une cérémonie de citation du parc du Moulin-Seigneurial-Papineau sur ce lieu. Cette cérémonie, qui marque l’ouverture officielle des célébrations du 200<sup>e</sup> anniversaire du moulin seigneurial, sera suivie le 26 juin par le premier de quatre spectacles qui seront offerts, et autres activités organisées, sur les lieux.

La municipalité de Papineauville a adopté, le 14 juin 2022, un règlement de citation (no. 2022-012) en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel afin de protéger et reconnaître la valeur patrimoniale du parc du Moulin-Seigneurial-Papineau. Le Conseil reconnaît la valeur patrimoniale de ce parc dont l’intérêt patrimonial est lié à ses valeurs historique, économique et technologique. Ce site regroupe, à l’ouest du ruisseau Saint-Amédée la place Bonhomme et à l’est, le parc du Moulin-Seigneurial-Papineau qui en occupe la majeure partie, tous deux appartenant à la municipalité de Papineauville.

L’intérêt de ce site repose autant sur son lien avec des personnages d’importance nationale et locale ayant marqué l’histoire, que sur son rôle de chef de file du développement des activités économiques de la région et du peuplement de la Petite-Nation.

Le site est l’un des plus anciens lieu d’échange économique de la région et recèle des vestiges – fondations et murets en moellons et ciment, barrage de rétention de l’étang du moulin, segments de tuyau – qui démontrent l’importance de l’énergie hydraulique dans le peuplement et le développement des activités agricoles de la seigneurie.

La citation d’un site du patrimoine constitue le plus haut niveau de reconnaissance qu’une municipalité peut accorder à une partie de son territoire présentant un intérêt patrimonial. Cette reconnaissance contribue à rehausser la qualité de vie dans la municipalité par la conservation et la mise en valeur de ses biens patrimoniaux à travers une démarche de mise en valeur et de transmission de l’histoire locale et régionale au bénéfice de la municipalité, des citoyens, des visiteurs et des générations futures.

Le Comité culturel de Papineauville invite tous les intéressés par l’histoire et le patrimoine à venir assister à cette cérémonie solennelle et entendre des dignitaires qui y prendront la parole. La cérémonie aura lieu au parc, le 24 juin prochain à partir de 13:30. Les invités pourront s’y rendre dès 13:00 pour visiter les lieux avant le début de la cérémonie.

Pour entrevue, précisions ou toute autre information, prière de communiquer avec :

Özgen Eryaşa  
Président et responsable des communications  
Comité culturel de Papineauville (CCP)  
819 427-5785 poste 2  
[CCP@ozgenerya.com](mailto:CCP@ozgenerya.com)  
<https://www.cgpn-ccp.org/200e>

Martin Parent  
Chargé de projet du 200<sup>e</sup>  
Comité culturel de Papineauville (CCP)  
819 309-3399  
[parent.martin1@gmail.com](mailto:parent.martin1@gmail.com)  
<https://www.cgpn-ccp.org/200e>

